

La Poste invente le Facteur Esprit de « Sé(r)vice »... :

Facteur au départ... Pigeon à l'arrivée !

De flexibilité en flexibilité jusqu'à la connerie finale... ■ La Poste fait preuve d'une imagination débordante pour rendre les facteurs multi-sites, multitâches ■ Avec un sens du dévouement proche de l'asservissement ■ Après « cauchemar en cuisine », La Poste lance « cauchemar en tournée » avec le nouveau facteur au rabais ■ Chouette idée : Pourquoi ne pas créer un « super pigeon » en 2.I capable d'intervenir sur tous les sites de l'établissement et au-delà, à la demande de la DSCC 13 ?

Après l'ère industrielle, voici l'esprit de service, au service de son RPROD !!!

Après avoir vanté tant et plus les mérites de l'industrialisation du courrier avec des milliards d'euros investis dans des machines de tri et dans des plateformes industrielles, La Poste lance un nouveau concept : **l'esprit de service...**

Nous ne sommes plus les « **pionniers** » de l'ère industrielle censée sauver l'entreprise, mais bien les « **petites gens** » qui rendent service à nos « **tauliers** » pour que ces derniers s'enrichissent sur notre dos...

Cette bascule est censée nous faire oublier que nos lumières de dirigeants ont endetté l'entreprise pour financer notamment des machines de tri et pour dire au final que le courrier baisse... (*Cherchez l'erreur !*).

Cap Qualité Courrier, facteur d'avenir, 2DP... ne suffisent pas à satisfaire l'appétit vorace de nos dirigeants, qui ont choisi de faire des Bouches du Rhône un laboratoire postal pour expérimenter Facteur Esprit de Service.

Quand la DSCC innove pour les facteurs, attention, « on n'est pas dans la merde !!! ».

Il fallait bien que nos « **grands directeurs** » tentent de justifier leurs salaires, en nous trouvant des idées « **merveilleuses et innovantes** ». Sur notre dos bien évidemment !

Innovation ou dégradation ???

Dans la présentation faite par la future Directrice Adjointe de la DSCC à l'ensemble des syndicats des Bouches du Rhône, La Poste jugeait son projet sans aucun risque particulier pour les postiers-ères concernées (?!)

Pour la DSCC 13, il s'agit de créer un facteur esprit de service par établissement courrier (*soit 12 au total*) qui devrait :

- ↳ Remplacer des tournées identifiées sur son établissement (*10 QL par établissement*).
- ↳ Remplacer des tournées de collectes, remises, colis, lettres (*Tous horaires ou régimes de travail confondus*).
- ↳ Former les facteurs juniors.
- ↳ Collaborer avec l'encadrant.
- ↳ Renforcer les établissements sur décision DSCC (« **bouche-trou** » départemental).

Cette nouvelle fonction serait rattachée au grade 2.I, nous aurions d'un côté le facteur d'équipe « **sédentaire** » et, de l'autre côté, le prêt-à-tout-faire nomade... Le Facteur Esprit de Service serait sous les ordres directs du Responsable Production et aurait des horaires individuels (*modulables à souhait*).



SUD PTT estime que cette nouvelle position **multi-sites et multitâches** constitue un véritable « **foutage de gueule** » de la **Direction**, qui va exploser le nécessaire **équilibre** entre la **vie familiale et professionnelle** (*changement de planning*).



quotidien..) et aggraver sensiblement les conditions de travail.

Cette expérimentation est un test « **vicieux** » visant à flexibiliser un peu plus le travail des facteurs à l'avenir.

Esprit de service est-tu là ?

On peut sérieusement s'inquiéter sur les réelles motivations de La Poste à travers cette expérimentation de Facteur Esprit de Service dans le département ; en effet, nombre de facteurs d'équipe sont démontés de leur poste dans les réorganisations successives. Il ne faudrait pas que ces derniers se retrouvent contraints et forcés par l'employeur, en guise de reclassement, d'accepter un poste de facteur esprit de service...

On peut également penser que La Poste ouvre une nouvelle brèche dans la remise en cause de la notion de titulaire ou d'attributaire de tournée (*classique ou sécable*), en créant un super rouleur à toute épreuve devant s'adapter constamment aux quatre volontés de son responsable production ou du DSCC.

Au lieu de combattre les causes de l'absentéisme qui pousse La Poste à rechercher sans cesse l'adaptation permanente de ses agents « **survivants** », l'entreprise ne s'attache qu'aux conséquences de ce qu'elle a elle-même générées à travers des organisations de travail pathogènes pour la santé des agents.

Quand les grands esprits (de sévices) se rencontrent !

La même logique est développée dans la déconstruction du Code du Travail et des droits sociaux par le Gouvernement et le Patronat qui souhaitent savoir comment licencier le salarié avant même de l'embaucher !

SUD PTT a toujours refusé de collaborer aux régressions sociales, présentées souvent par le patronat comme une forme de modernisme inéluctable et continuera à mener le combat pour faire cesser l'auto-remplacement, la pré-quantification du temps de travail et le sous-dimensionnement structurel de la charge de travail à l'aide de logiciels standardisés, la casse et la marchandisation du métier de facteur et la précarité de l'emploi.

Notre DSCC se prendrait-il pour le divin marquis (de SADE) ? En tout cas s'il en a la finalité - la cruauté de ses projets -, il n'en a pas du tout le style !!!

Mais nous facteur nous ne sommes pas maso à ce point-là...



En ce premier trimestre 2016, il est plus que temps d'organiser une riposte unitaire et nationale, dans tous les métiers de l'entreprise, pour imposer notre droit à :

- ⇒ Une rémunération digne ;
- ⇒ Développer l'emploi (*après plus de 300 millions d'euros de CICE*) ;
- ⇒ Des conditions de travail dignes du 21^{ème} siècle au lieu de revenir aux conditions du 19^{ème} siècle (*comme le veulent Patronat et Gouvernement*).

Nous ne pouvons cautionner cette nouvelle atteinte à notre métier.

SUD PTT appelle donc tous les postiers-ères des Bouches du Rhône à s'opposer à ce nouveau poste de facteur esclave par tous les moyens de luttes possible !!!

Solidaires
SUD PTT
Union syndicale
www.sudptt13.org

Solidaires Unitaires Démocratiques
BP 90055 13202 Marseille cedex 02
Tél : 04.91.11.63.30 / Fax : 04.91.11.63.39
des Activités Postales et de Télécommunications

Marseille, le 29 janvier 2016